

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES DES PYRENEES-ORIENTALES

Service émetteur : Secrétariat de la CDSP  
Affaire suivie par :  
Courriel :  
Téléphone :  
Télécopie:

### RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2018

**Commission Départementale des  
Soins Psychiatriques**

**Pyrénées-Orientales (66)**

### I - STATISTIQUES D'ACTIVITE EN 2018

(Voir tableaux chiffrés joints en annexes)

Globalement, **1030** mesures de soins psychiatriques sans consentement ont été prises en 2018 soit 108 de plus qu'en 2017 représentant une augmentation de **+11,71 %**.

➤ **879 mesures de soins psychiatriques sur décision du directeur d'établissement :**

- 172 mesures avec 2 certificats (Art L.3212-1-II-1)
- 395 mesures « urgentes » avec 1 certificat (Art L.3212-3)
- 312 mesures « péril imminent » sans tiers (Art L.3212-1-II-2)

Mesure SDDE	2017	2018
Procédure normale 2 Certifs	61	172
Mesure « urgente » 1 certif	710 ?	395
Mesure « péril imminent »	266	312
<b>Total des mesures SDDE</b>	<b>922</b>	<b>879</b>

➤ **151 mesures de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat :**

- 21 mesures (Art L.3213-1)
- 97 mesures suite à un arrêté du Maire (Art L.3213-2)
- 5 mesures (Art L.3213-7 sans maintien)
- 24 mesures « détenus » (D398 CPP ou L.3214-3)

Mesure SDRE	2017	2018	Comparatif
Admission directe	2	21	<b>+90,48 %</b>
Mesure urgente (arrêté Maire)	105	102	<b>-2,94 %</b>
Mesure détenu	33	28	<b>-17,86 %</b>
<b>Total des mesures SDRE</b>	<b>140</b>	<b>151</b>	<b>+7,28 %</b>

## **II – BILAN DE L'UTILISATION DES PROCEDURES D'URGENCE ET DE PERIL IMMINENT**

Pour l'exercice 2018 :

- Les mesures « **péril imminent** » : **312** mesures ont été prises représentant **35,49 %** des mesures de SDDE.
  - Leur nombre a augmenté par rapport à l'exercice de 2017.
- Les mesures « **urgentes** » avec un certificat : **395** mesures ont été prises représentant **44,94 %** des mesures de SDDE.
  - Leur nombre a diminué par rapport à l'exercice 2017.

Globalement, les mesures « **urgentes** » avec un certificat et les mesures de « **péril imminent** » représentent **80,43 %** des mesures de SDDE soit **707** mesures.

Par rapport à l'exercice 2017, on constate une diminution de **54** mesures soit **-7,64 %**.

## **III – SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION**

➤ **Composition de la C.D.S.P.**

La composition de la commission départementale des soins psychiatriques était la suivante :

- Docteur Médecin Psychiatre,
- Docteur Médecin généraliste,
- Docteur THUIR, Médecin Psychiatre au Centre Hospitalier « Léon-Jean Grégory »
- Madame Magistrat,
- Madame Représentante de l'UNAFAM,
- Madame présidente de la GEM « La Mison Bleue.

Changement de secrétariat à compter du 18/10/2018, suite au transfert des soins sans consentement des Pyrénées-Orientales au sein du service des soins sans consentement régional à TOULOUSE où tous les dossiers actifs ont été déplacés.

### ➤ **Fonctionnement de la C.D.S.P.**

La commission s'est réunie **4 fois** en 2018, au sein de la Délégation Départementale des Pyrénées-Orientales à PERPIGNAN.

Au cours de ces réunions, en fonction de l'ordre du jour et du temps imparti, elle s'est efforcée d'examiner un maximum de dossiers de patients faisant l'objet de soins psychiatriques sans leur consentement, en priorité les mesures de « péril imminent » et les mesures qui se prolongent au-delà d'un an **soit 309 dossiers** :

- SDDE 286 dossiers dont 89 mesures « péril imminent »
- SDRE 23 dossiers

Les membres de la commission se sont attachés à vérifier que les procédures se déroulent dans le respect de la liberté des personnes.

### ➤ **Visites**

La Commission s'est rendue 2 fois au centre hospitalier « Léon-Jean Grégory » de Thuir, il n'y a pas eu de visite de locaux.

- **26** patients ont été reçus par la CDSP au cours de l'année.

En novembre 2018, pour la première fois les membres de la Commission ont consulté le registre dématérialisé des mesures de l'isolement et de contentions.

### ➤ **Plaintes et requêtes**

La commission a pris connaissance de **8** courriers adressés au président de la CDSP. Une réponse leur a été apportée.

Fait à Toulouse, le 21 février 2019

Le Président de la C.D.S.P.



**STATISTIQUES D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SOINS  
PSYCHIATRIQUES DES PYRENEES-ORIENTALES**

Département : 066  
Période du : 01/01/2018  
au : 31/12/2018

**I - Données de cadrage**

<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques</b>	<b>1030</b>
<b>Nombre total de SDRE et SDJ</b>	<b>151</b>
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	21
- dont nombre de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	97
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	5
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L.3213-7 du CSP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	4
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	24
<b>Nombre total de SDDE</b>	<b>879</b>
- dont nombre de SDT	172
- dont nombre de SDTU	395
- dont nombre total de SPI	312
<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an</b>	<b>217</b>
Nombre de SDRE et SDJ	47
Nombre de SDDE	170
(dont nombre de SPI)	(44)
<b>Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques</b>	<b>733</b>
Nombre de levées de SDRE et SDJ	85
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	7
- dont nombre de levées de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	55
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	3
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	20
Nombre de levées de SDDE	648
(dont nombre de levées de SPI)	(243)

Arrêté du 26 juin 2012 fixant le modèle du tableau des statistiques d'activité des commissions départementales des soins psychiatriques prévu à l'article R. 3223-11 du code de la santé publique

## II - Fonctionnement et activité de la CDSP

### COMPOSITION DE LA CDSP AU 31/12/2018

Membres prévus	Membres désignés	Membres siégeant effectivement
1 magistrat	1	1
1 psychiatre désigné par le procureur près de la cour d'appel	1	1
1 psychiatre désigné par le représentant de l'Etat dans le département	1	1
1 médecin généraliste	1	1
1 représentant d'association agréée de personnes malades	1	1
1 représentant d'association agréée de familles de personnes malades	1	1

## II - Fonctionnement et activité de la CDSP

<b>Nombre de réunions</b>	<b>4</b>
<b>Nombre de visites d'établissements</b>	<b>2</b>
<b>Nombre total de dossiers examinés :</b>	<b>309</b>
- dont SDRE et SDJ	23
- dont SDDE	197
- dont SPI	89
<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :</b>	<b>156</b>
- dont SDRE et SDJ en hospitalisation complète	17
- SDRE et SDJ en programme de soins	19
- SDDE en hospitalisation complète	
- dont SPI	
- SDDE en programme de soins	
- dont nombre total de SPI examinées	26
- dont SPI en hospitalisation complète	
- dont SPI en programme de soins	
<b>Nombre total de demandes ou de propositions de levée de la mesure de soins psychiatriques :</b>	
- dont nombre de demandes adressées au préfet	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au directeur d'établissement	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au JLD	
- dont nombre de demandes satisfaites	
<b>Nombre de réclamations adressées à la commission par des patients ou leur conseil</b>	<b>8</b>